

Semaine de la presse et des médias à l'école : c'est parti !

Lundi 12 janvier 2009

Bonjour,

Comme vous le savez la **Semaine de la presse et des médias à l'école (SPME) aura lieu du 23 au 27 mars 2009**. C'est un moment qui a toute son importance dans la formation de l'élève à l'école, au collège ou au lycée. Quelque soit son âge, l'élève est confronté à un environnement médiatique. Prendre du temps pour s'arrêter, comprendre, appréhender, pratiquer, rencontrer, partager, apprendre, produire ... fait partie intégrante de sa formation quelle que soit la matière, la discipline. C'est là une **contribution à beaucoup de champs disciplinaires** et à des **compétences transdisciplinaires** qui entrent dans sa **formation de citoyen**.

Pourquoi ?

Parce que travailler avec et sur les médias c'est mettre en jeu des compétences infodocumentaires. C'est un travail qui peut se faire à plusieurs niveaux et donc avec une progression. Parce que travailler sur / avec les médias c'est travailler ensemble avec les professeurs de discipline, les professeurs documentalistes... et que c'est intégré dans les programmes. Des fiches pédagogiques sont accessibles pour vous aider dans la préparation de vos actions. Elles sont téléchargeables sur le site <http://clemi.ac-creteil/> ou directement



[ici](#). Par ailleurs, le Clemi a édité un texte sur l'éducation aux médias dans les programmes (texte que vous pouvez télécharger au format pdf -58 pages- [ici](#)).

Les récentes publications le rappellent et incitent à cette « ardente obligation » d'une éducation aux médias que ce soit le apport de l'IGEN / IGAENR réalisé en 2007 sous la direction de Catherine Becchetti-Bizot et Alain Brunet "L'éducation aux médias : enjeux, état des lieux, perspectives" ([téléchargeable ici](#)), le [rapport du Sénateur Assouline](#) sur « *l'impact des nouveaux médias sur la jeunesse* » ou encore la [note d'information de la DEPP](#) (*L'éducation aux médias dans le second degré*, novembre 2008).

Le clemi vous aide

Même si on sait que l'éducation aux médias ne peut pas être contenue dans une semaine, cette semaine de la presse et des médias à l'école permet/facilite néanmoins plusieurs types d'action.

Comment ?

- Par l'**inscription** (voir les démarches sur le site du [CLEMI](#)), vous pouvez **recevoir des titres de presse** dans votre établissement. C'est simple, vous vous connectez et avec le RNE vous choisissez les titres que vous voulez recevoir.
- **L'inscription de l'établissement à la SPME vous permet aussi durant toute la semaine**
 - D'avoir **accès au site du Monde**, à ses archives, aux dossiers thématiques
 - D'avoir **accès au site Médiapart** qui ouvrira une rubrique ouverte aux enseignants et aux classes participantes pour la semaine et permettra l'accès gratuit à son Journal, au club pour les inscrits à la SPME durant 1 mois.
 - Ouverture gratuite du **site « Arrêt sur images »**
 - Sur le site Curiosphère.tv : **trois master classes** de lecture critique des médias seront ouvertes...
 - et **d'autres actions encore** de la part des médias à retrouver sur le site du [CLEMI Créteil](#)



***En amont, en aval... pendant la SPME.
Le clemi Créteil vous accompagne***

- Travailler sur un projet **en amont**, en aval et permettre de **rencontrer des professionnels** de la presse et des médias durant cette semaine
- Participer aux **concours**
 - Concours de **Une** (lancement en mars)
 - Concours des **publications scolaires**
 - Concours de **publication en ligne**
- Approcher le média « **Radio** » lors de la journée organisée au Mac VAL le 25 mars 2009 par le clemi Créteil.

Pour mener à bien toutes ces actions, il faut **dès à présent nous contacter** parce que nous pouvons vous aider à préciser et mettre en place votre projet, à entrer en contact avec les professionnels, à **vous accompagner** dans vos démarches, à « décoincer » quelques problèmes techniques éventuellement...

Vous pouvez donc **nous joindre** (préférentiellement par mail) : retrouvez [nos coordonnées en ligne](#) sur notre site ou bien

- * didier.butzbach@ac-creteil.fr, responsable
- * clemicreteil@ac-creteil.fr, mail général de l'équipe

Retrouvez les informations sur **le site du clemi Créteil** : <http://clemi.ac-creteil.fr/>

*En vous souhaitant de bons préparatifs pour vos actions,
Didier Butzbach
Délégué académique du CLEMI Créteil*